

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-04-890

RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TARIFS POUR CERTAINES PUBLICATIONS DANS LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, RÉAL DULMAINE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

QUE le conseil municipal a adopté le 1^{er} avril 2019, le Règlement portant le numéro 2019-04-890 intitulé « **RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TARIFS POUR CERTAINES PUBLICATIONS DANS LES OUTILS DE COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITÉ** ». L'objet de ce règlement est d'établir la tarification pour certaines publications dans les outils de communication de la Municipalité.

QU'UNE copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ A WICKHAM CE DEUXIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL 2019.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier